

LE BULLETIN MUNICIPAL DE

St. MAIME



N° 1 - MARS 1991

SAINT-MAIME

Les vœux de la municipalité



Le maire et des personnalités pendant l'apéritif.

Le samedi 12 janvier, le maire de Saint-Maime a présenté ses vœux à la population. Vœux qui étaient attristés par l'imminence d'une déclaration de guerre dans le Proche-Orient.

Certaines personnalités s'étaient fait excuser, mais autour de l'apéritif offert à cette occasion, nous avons connu M. Girardot

Pierre, M. Pierre Delmar, les élus des communes voisines Saint-Michel l'Observatoire, Dauphin et Forcalquier, M. le percepteur de Forcalquier et une nombreuse assistance de Saint-Maimois.

A cette occasion, Pierre Bonnet a signé son "Album de la Mine" avec un grand succès.

ENVIRONNEMENT ET TOURISME

Image de marque

L'image "vivre nature" sera-t-elle tournée dans l'esprit de la population et des touristes ?

Le projet de stockage des déchets industriels à Géosel de Manosque, suscite nombreuses réactions. L'association "Dauphin - St-Maime Espace" s'intéresse aux conséquences graves que ne manquerait d'avoir la mise en œuvre de ce projet sur les marques des environnements et, également, de la Haute-Provence. Les dangers actuels qui sont réels, ne risquent-ils pas, « de voir tourner en révision les arguments utilisés par les municipalités pour attirer les entreprises, valoriser leurs ressources en matière de santé (thermalisme) et pour développer le tourisme citadin et rural ? » Ces interrogations interpellent les élus des collectivités territoriales. Les thèmes de "l'avenir plus sûr, l'avenir plus doux au cœur de la nature" garderont-ils leurs valeurs si le danger permanent ?

Val-t-on devoir dire « Visitez la Haute-Provence, poubelle de l'Europe » ?

ges au cœur de la nature. Notre photo St-Maime, près de Géosel



14 juillet. Parc de la Gare

Sommaire

- Le Mot du Maire p. 2
Renseignements prat. ... p. 3
Activités des Associations pp. 4-5
Budget p. 6
La Mine p. 7

Le Mot du Maire

Faire, financer, diffuser un bulletin municipal n'est pas chose aisée. Aussi avons-nous l'ambition de faire réaliser un bulletin municipal chaque année. Le N° 1 paraîtra donc au début de 1991 avec une autre actualité, avec d'autres préoccupations".

C'est ainsi que je terminais "Le Mot du Maire" du numéro zéro. Cela n'a pas été si facile, ni aisé non plus pour ce numéro Un, mais qui réussit à sortir dans les délais fixés.

Hélas, au moment où j'écris ces lignes, nos préoccupations sont largement tournées vers la Guerre du Golfe, par les risques de voir définitivement la logique de guerre l'emporter.

On ne peut souhaiter que la voie diplomatique triomphera pour mettre un terme aux trop nombreuses pertes civiles et militaires. La guerre ne résout rien, elle ne peut pas résoudre les problèmes qui se posent dans cette région du monde.

Nous avons essayé avec ce numéro un de vous donner tous les renseignements et les informations nécessaires pour votre connaissance de la vie municipale. Il est pour nous, un moyen de rendre compte du mandat que vous nous avez confié voici deux ans.

Le Conseil Municipal travaille : au cours de ses onze réunions publiques, en 1990 : 86 délibérations, prises à l'unanimité, ont contribué à régler les problèmes de la vie communale, à améliorer le cadre de vie et les services qui vous sont rendus.

Voici moins d'un an se déroulait l'enquête publique contre le projet Géofix qui prévoyait de stocker dans les cavités de sel 600.000 tonnes de déchets chimiques. Contre ce projet dangereux pour notre environnement et la qualité de la vie, la municipalité, avec le soutien puissant de la population, tant par ses manifestations que sa mobilisation exemplaire lors de l'enquête publique, a contribué au retrait de ce projet néfaste. Retrait annoncé publiquement lors de la visite du Préfet le 11 Juillet 1990.

En 1991, comme les années précédentes, nous nous efforçons de contenir la pression fiscale, à fonctionner avec un taux d'endettement raisonnable, diverses réalisations devraient se terminer : logement social, carrefour du Roucas, eaux pluviales au lotissement A. Parraud, protection des captages... D'autres projets verront leur étude s'avancer et leur financement se préciser et certains connaître un début de réalisation : Place de l'Eglise, menuiseries de l'école, assainissement du Viou.

Nous nous efforcerons de publier le numéro DEUX plus tôt en début d'année, pour que nos voeux de nouvelle année se placent mieux dans la période traditionnelle, croyez cependant que ceux que je vous adresse aujourd'hui, bien que tardifs, sont aussi sincères et chaleureux.

Le 22 Février 1991. Yves AIGUIER : Maire de St-Maime.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BÂTIMENT & INDUSTRIEL
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Patrick LATIL

04300 SAINT-MAIME
TÉL. 92.79.58.13

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

En 1990, le Secrétariat a délivré :

34 cartes d'identité

54 cartes grises

13 passeports

34 actes d'urbanisme

Il a été enregistré 2.590 lettres à l'arrivée du courrier, 1.620 au courrier départ.

Le Secrétariat est ouvert au public :

Mardi, jeudi :

de 8 h. 30 à 12 h.

Vendredi : de 14 h. à 17 h.

Samedi : de 8 h. 30 à 12 h.

TARIFS 1991

REDEVANCE ORDURES MENAGÈRES

62 F la redevance par personne en résidence principale et 250 F la résidence secondaire.

LOYERS DES BATIMENTS

COMMUNAUX :

- Pour les 4 logements sociaux : 1.150 F/mois (dont 50 F pour le garage) soit 13.800 f/an.

- Pour les anciens logements rénovés : 600 F/mois soit 7.200 F/an.

- Pour le grand logement de l'école 750 F/mois soit 9.000 F/an.

- Pour la Maison Communale : La Folastière : 1.400 F/mois (dont 50 F pour le garage) soit 16.800 F/mois.

- L'ancien logement rénové : 800 F par mois soit 9.600 F/an.

EAU et ASSAINISSEMENT :

- Eau : forfait 70 m³ : 193 F, le m³ supplémentaire : 2,90 F.

- Assainissement : forfait 115 F et m³ supplémentaire : 1,75 F.

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 1990 :

Réseau d'eau potable	395.770 F
Voirie	54.642 F
Station pompage	32.000 F
Lotissement communal ..	120.875 F
Logements (entretien) ...	16.700 F
Assainissement	23.000 F
Aménagement Mairie ...	30.150 F

RESTAURANT

OUVERT 7 jours/7 Parc - Piscine



Route de Sisteron
04100 MANOSQUE
Tél. 92.72.08.86
Fax 92.72.80.53

Des Quintrands

Renseignements Pratiques

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

COMPOSITION :

- 1 - M. AIGUIER Yves - Maire
2 - Madame VATAN Monique - 1^{er} Adjoint
3 - M. SCUITTI Emile - 2^e Adjoint
4 - M. SCIUTTI Jacques - 3^e Adjoint
5 - M. NUCHO Pierre - Conseiller
6 - M. UGHETTO Albert - Conseiller
7 - Madame MAURO m.-Antoinette - Conseiller
8 - M. LEVET Roland - Conseiller
9 - M. RICHARTE Gaston - Conseiller
10 - Madame BERNARDY Maryse - Conseiller
11 - M. LAUTHIER Gabriel - Conseiller

RÉPARTITION DANS LES COMMISSIONS

Commission des travaux :

AIGUIER Yves - SCUITTI Emile - NUCHO Pierre - RICHARTE Gaston - SCIUTTI Jacques - LEVET Roland - UGHETTO Albert - LAUTHIER Gabriel.

Commission Urbanisme et Plan d'Occupation des Sols :

AIGUIER Yves - RICHARTE Gaston - LAUTHIER Gabriel - LEVET Roland - VATAN Monique - BERNARDY Maryse - MAURO Marie-Antoinette.

Commission des Ordures Ménagères :

SCIUTTI Jacques - UGHETTO Albert - VATAN Monique

Commission des Impôts :

VATAN Monique - LAUTHIER Gabriel - LEVET Roland - BERNARDY Maryse - UGHETTO Albert.

Commission des Affaires Sociales et Scolaires :

AIGUIER Yves - SCIUTTI Jacques - MAURO Marie-Antoinette - VATAN Monique - BERNARDY Maryse - LEVET Roland.

Centre communal d'Action Sociale :

MAURO Marie-Antoinette - BERNARDY Maryse.

Commission du Personnel :

AIGUIER Yves - NUCHO Pierre - MAURO Marie-Antoinette - SCIUTTI Jacques.

DÉLÉGUÉS SYNDICATS INTER-COMMUNAUX

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique : Voirie (S.I.V.U.) :

SCIUTTI Emile - LAUTHIER Gabriel - SCIUTTI Jacques (suppléant).

Syndicat à Vocation Sociale Intercommunal : C.A.S.I.C. Service "Aide-Ménagère" :

MAURO Marie-Antoinette - BERNARDY Maryse (suppléante).

Syndicat d'Irrigation :

NUCHO Pierre - RICHARTE Gaston - LEVET Roland (suppléant).

Syndicat Intercommunal d'Electrification des Communes des cours du Largue et de l'Encreme Reillanne :

AIGUIER Yves - NUCHO Pierre - SCUITTI Emile (suppléant) - VATAN Monique (suppléant).

Etat Civil

MARIAGES :

MARAND Henri - BENK Elké, le 06/01/90
FAUQUET Michel - GRAVE Patricia, le 02/06/90
FILIPPA Francis - AUBIN Hyacinthe, le 23/06/90.

DÉCÈS

SCIUTTI Joséphine Veuve de SCIUTTI Augustin le 11/02/90
ALLIAUD René Epoux de RAPUZZI Flora, le 10/01/90
BENEITO Manuel Epoux de DEPRETTE Marguerite, le 17/12/90

NAISSANCES :

BUTCHACAS Jonathan le 06/01/90
FARCOT Lisa, le 18/12/90
FRAUSTI Kevin, le 11/04/90
FRAUSTI Laura, le 11/04/90
FILIPPA Erika, le 08/09/90
FILIPPA Lucie, le 31/07/90
GONIN Sarah, le 06/01/90
HÉBRAD Damien, le 12/09/90
PROUILLAG Jason, le 06/08/90.

Entreprise GILLI

Maçonnerie - Béton armé
Terrassement - Restauration
Villas - Piscines

entreprise
créée en
janvier 1966



92.79.52.92 / 92.79.58.47 DAUPHIN

Boulangerie * Patisserie



Lucien Roggi



pain typiquement à l'ancienne

04300 SAINT-MAIME (Alpes de Haute-Provence), Tél. 92.79.55.37

Activités des Associations



COMITÉ DES FÊTES

Cette année, le Comité des Fêtes de St-Maime a encore bien travaillé.

Dès les premiers jours de l'année, 2 lotos se sont déroulés chez nos deux cafetiers locaux :

- le 30/12/1990 : chez SCUITTI E. dit "Mimile"
- le 14/01/1990 : chez BROZZU J.M. dit "Carnoux"
- La population de St-Maime était présente.

Grâce aux bénéfices de ces deux lotos, le 10 mars 1990 a eu lieu le Carnaval, à la Salle des Fêtes. Les festivités ont débuté vers 15 heures. Les jeunes et les moins jeunes avaient été conviés à se déguiser. Après avoir fait le tour du village ; le Caramantras a été brûlé sous les yeux ébahis des tout petits.

Un concours du plus beau déguisement a eu lieu, mais les jurés n'ayant pu en choisir un en particulier, les cadeaux ont été attribués par tirage au sort. Ceux qui n'ont pas eu la chance d'être appelés ne seront pas oubliés pour le Carnaval en 1991. Un goûter a été offert à tous les enfants et parents présents. Une buvette avait été dressée ainsi qu'un barbecue. La fête s'est terminée dans la bonne humeur, le vin et la danse, tard dans la soirée.

Mais le clou de l'année, c'est bien entendu la fête votive qui se déroule le premier week-end de Juillet : une grande fête pour un petit village comme St-Maime.

Tout a commencé le samedi après-midi avec un concours de boules (2 joueurs). La buvette était là pour apaiser la soif des joueurs, la soirée fut animée par le groupe Crescendo (qui est par ailleurs très apprécié par les St-Maimois) depuis 4 ans Crescendo anime la Fête de St-Maime.

Dès le dimanche matin, concours pour les jeunes de moins de 15 ans, suivi d'un apéritif offert par la Municipalité à la population. L'après-midi, les jeux pour les tout-petits avec bonbons comme prix, concours de boules pour les grands. Le soir, un super feu d'artifice fut tiré par nos artificiers (Noune, Patrick, Steph., David, etc.).

L'Orchestre Crescendo était là pour nous faire danser ; pendant deux jours, la place était occupée par un manège enfantin, jeu de la roulette (M. COPETTO) et d'autres amusements. Madame BOUS-CARLE nous a régalé de ses pizzas et sandwiches.

Je tiens à remercier vivement la population de St-Maime pour sa généreuse contribution : la quête a rapporté 9.000 F.

La Présidente : Scutti Bettina.



COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La coopérative scolaire est avant tout une coopérative d'enfants puisque les élèves en sont les membres tout au long de leur scolarité. Ce sont eux qui doivent, le plus souvent possible, prendre les décisions nécessaires à la bonne marche de leur association. Cela n'est pas sans raison : les enfants rencontrent à cette occasion des problèmes auxquels il est bon qu'ils apprennent à répondre : sens des responsabilités, respect de l'avis des autres, relation avec l'argent...

Pour atteindre ces buts, la coopérative doit organiser. Chez nous, cela se traduit principalement par des manifestations comme la kermesse, le loto de l'école, les sorties pédagogiques ou créatives, la participation aux activités sportives de l'USEP, le tout pour un budget de l'ordre de 4 à 5.000 F par an.

Je terminerai en rappelant que les adultes, qu'ils soient parents d'élèves ou non, sont toujours les bienvenus lorsqu'ils nous aident à organiser, car les enfants seuls ne peuvent pas tout faire.

Composition du bureau actuel :
Président : M. LEVET
Secrétaire : Madame BORGNAT
Trésorier : M. AIGUIER.

LA BOULE ÉTOILÉE COMPTE-RENDU DE LA SAISON 1990 ET PRÉVISIONS SAISON 1991

Chers citoyens,

L'année 90 s'est éteinte mais aura laissé derrière elle une saison positive

En effet, le Président, M. DIMITRI Serge et ses deux principaux collaborateurs MM. LATIL Jean-Luc et SUESCUN Bruno, ont le plaisir de vous présenter le bilan de la saison 1990.

Ainsi nos amis boulistes ont pu participer à :

- 9 concours inscrits au Calendrier officiel,
- 13 concours organisés par les Cafetiers de St-Maime, ce qui a permis

d'attirer de nouveaux amateurs parmi les licenciés, la Boule Etoilée, qui en compte 55.

Suite à l'intérêt porté à notre société bouliste, notre dynamisme s'en retrouve renforcé et prévoit pour l'année 1991 :

- le même programme que l'année 1990, plus notre première semaine bouliste qui se déroulera du 19/7/91 AU 26/7/91 et qui nous permettra d'innover : le premier challenge de la Municipalité, doté de 1.000 F.

Ainsi s'achève ce compte-rendu en remerciant nos amis boulistes, membres du bureau, sponsors, ainsi que notre sympathique municipalité.

Le Président et les Membres du Bureau
M. DIMITRI S.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Le Centre Communal d'Action Sociale fonctionne sous la présidence du Maire qui peut déléguer ses pouvoirs.

Il est composé de huit membres, dont quatre élus par le Conseil Municipal et quatre désignés par le Maire.

Son but est d'apporter une aide matérielle et financière aux personnes nécessiteuses.

Ses aides revêtent le plus souvent la forme de :

- bons de chauffage
- avances en argent
- distribution de colis alimentaires
- chocolats de Noël pour les personnes âgées.

Le Conseil d'Administration se réunit tous les trimestres et travaille en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux concernés.

Le budget voté pour l'année 1990 s'équilibrat en recettes et dépenses à la somme de 14.692 F.

L'AMICALE Ste-AGATHE A TENU SON ASSEMBLÉE



Chaleureux applaudissements pour l'énorme travail fourni par Madame AUBERT.

Parole au Trésorier Pierre COUTURIER: Saine gestion. Les fonds du Club se portent bien, situation constatée par les commissaires aux comptes Madame RICHARTE, M. NUCHO. Félicitations au Trésorier. Les commissaires aux comptes pour 1991 seront Madame VIBERT. M. BOUFFIER.

Le repas gratuit offert par la Municipalité aura lieu le 17 Février prochain.

Projets 1991 : Maintien des activités habituelles : belote du mercredi, concours de belote mensuel, concours de pétanque, loto gratuit le 2^e jeudi du mois à 15 heures, sortie pique-nique 2^e quinzaine de juillet. Maintien d'une participation de l'Amicale à 2 ou 3 voyages gratuits. Cotisation inchangée : 40 F. Date limite pour bénéficier des voyages : 31 Mai. Sorties toujours prévues le jeudi. Mars : Auberge de la Forge à Thoard en Méounes, Avril : Repas au Château de Sauvan à Mane, Mai : Castellane, Juin : Gorges de Cians, Septembre : Les Baux, Octobre : Safari de Peaugres (Ardèche) Grotte

des Demoiselles, Novembre : repas gratuit.

Pour clôturer cette saison : gâteau des Rois traditionnels.

Bonne année 1991 pour ce club dynamique.

**BILAN
DES ACTIVITÉS DE
L'ASSOCIATION
"L'OEUVRE au NOIR"
au cours de cette année
1990**

Expositions.
Animations dans des associations.
Collectage de témoignages et de documents.
Edition d'un livre "Album de la Mine".
Relation avec l'Université de Provence.

GÉNÉRALE

Fort de 102 membres, le Club des Ainés se porte à merveille. La Présidente, Madame MERITAN souhaite la bienvenue aux 65 personnes présentes et adresse à tous les meilleurs voeux du club. Le rapport moral et d'activités est présenté par notre dévoué secrétaire Madame AUBERT, un rapport de sept pages où tout est minutieusement disséqué et analysé.

Les activités principales restent la belote, les sorties et repas, la pétanque. En cours de lancement, une section scrabble et une de ping-pong. L'Amicale possède une bibliothèque forte de 250 ouvrages. Elle est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes. C'est gratuit, vous n'avez qu'à demander.

Le container verres est toujours à votre service, cette collecte profite à la Recherche contre le Cancer et a rapporté 1.041,60 F en 1990.

De nombreuses manifestations ont jalonné 1990 : 17/01 : A.G. avec gâteau des rois traditionnel. 11/02 : repas offert par la Municipalité. 14/02 : loto gratuit. 14/03 : Oreillettes et loto gratuit. Pour les lotos également les 10/04, 9/05, 13/06. Le 04/06/90 : Concours de pétanque. Le 15/02/90 : Repas gratuit offert par le Club et ses adhérents à Ste-Tulle, satisfaction générale. 2/12 : Loto annuel payant mais éclatant. 13/12 : loto gratuit. 01/08 : pique-nique aux Buissonnades (Oraison) 12 personnes seulement la date ne convenant pas à de nombreux adhérents qui avaient du monde à la maison.

Les sorties ont permis un certain dépaysement : 25/02/90 : Fête des Citrons à Menton. 22/03 : Gap et sa choucroute. 22/04 : Le Frioul et sa bouillabaisse, repas épouvantable, fiasco complet. 31/05 : Brignoles. 28/06 : . 11/09 : Montgenèvre. 11/10 : Le Verdon. Le repas gratuit à Ste-Tulle offert par le Club a réuni 65 convives. Remerciements aux Transports Brémont qui ont mis un autocar à notre disposition, gracieusement pour cette sortie.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La Société de Chasse de St-Maime a été fondée le 20 Juillet 1937. Depuis, trois Présidents se sont succédés :

- LAUTHIER Albert	1937-1957
- LAURENT Lucien	1957-1967
- LAUTHIER Gabriel	1967 à ce jour

En 1937, la Société comptait 66 membres. Actuellement, elle n'en compte que 33.

Fusionnons avec Manosque, Volx, Ste-Tulle et Dauphin et nous avons également le droit de chasse dans les Iscles de la Durance et du Buëch.

Les cotisations des chasseurs servent à payer les droits de chasse dans les bois domaniaux, les Iscles, les cotisations fédérales, Union des Chasseurs et les frais de gestion. Le reste sert au repeuplement en gibier et à quatre lâchers de gibiers.

Bureau actuel : Président : LAUTHIER Gabriel
Vice-Président : FEDRIGHI François
Trésorier : THIBAUT Yann
Secrétaire : LENZI Joseph

Autres membres : FEDRIGHI Michel, KARCZ Sylvestre, RAPUZZI Roger, RAPUZZI Jean-Pierre.



Allocation au Monument aux Morts



Manifestation contre le projet Géofix

Budget

BUDGET COMMUNAL

Il est de tradition, quand une année s'achève, de dresser le bilan de ce qui a été réalisé, le point de la situation.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Pour l'année 1990 (Budget primitif et Budget supplémentaire), elles s'élèvent à 1.618.910 F. Elles ont été de 1.363.610 F en 1989.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Le budget voté en 1990 (Budget primitif et budget supplémentaire) limite ces dépenses à 1.688.798 F, en équilibre avec les prévisions de recettes. Le montant des dépenses réalisées est en fait de 1.190.660 F.

Le résultat de l'exercice fera donc apparaître un excédent de 428.250 F.

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE :

Il s'agit des sommes empruntées restant à rembourser au premier janvier de chaque année, c'est le montant de la dette en capital.

1985 : 999.573 F	1988 : 1.291.991 F
1985 : 1.173.066 F	1989 : 1.390.887 F
1987 : 1.164.542 F	1990 : 1.597.335 F

LA FISCALITÉ LOCALE

Tableau des taux d'imposition de 1985 à 1990 :

Nature des taxes	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Taxe d'habitation	4.28	4.38	4.38	4.48	4.66	4.66
Foncier bâti	20.06	20.56	20.56	21.00	21.84	21.84
Foncier non bâti	69.98	71.75	71.75	73.33	76.26	76.26
Taxe Professionnelle	7.47	7.65	7.65	7.82	8.13	8.13

Ce qui représente pour une maison individuelle moyenne, une augmentation du foncier bâti de 76 F sur 5 ans et en taxe d'habitation de 44 F sur 5 ans aussi.

Rappelons que si l'ensemble des 4 taxes d'impôts locaux a rapporté en 1990 la somme de 867.949 F, il n'en est resté que 549.743 F dans les caisses de la commune.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 1990

Le recensement s'est déroulé du 5 Mars au 31 mars.

Nous vous donnons ici les principaux renseignements fournis par l'I.N.S.E.E. concernant notre commune :

Population : 528

Taux de variation annuel 1982/90 : + 2,99 %

Variation de la population entre 1982/90 :

Relative en % : 26,6 %

Absolue : 111

Décès : 51

Naissances : 47

Taux de natalité : 12,7 %

Taux de mortalité : 13,7 %.

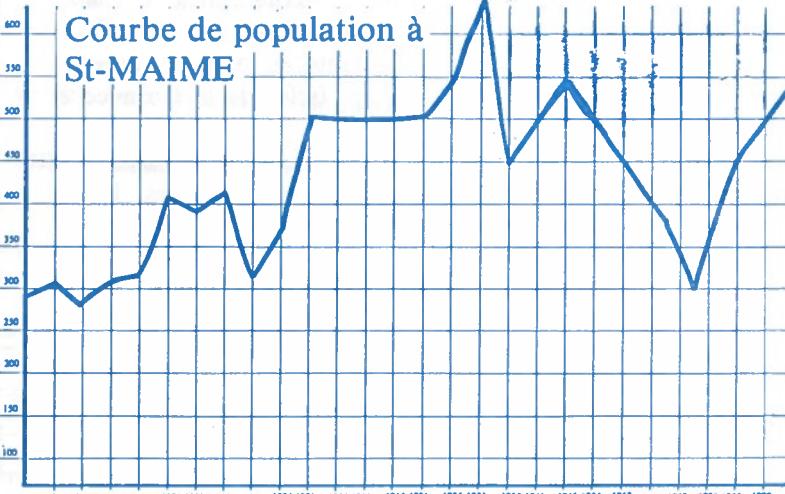
LOGEMENTS

Résidences principales	en 1982	en 1990
Nombre d'occupants (moyenne)	160	199
Nombre d'occupants (moyenne)	2,61	2,65
Résidences secondaires		83
Logements vacants		12
Nombre total de logements : 294		

Surface de la commune : 7,51 km²

Densité du km² : 70 habitants

Les chiffres montrent qu'elle retrouve une population comparable à celle du temps de la mine. Sur 200 communes de notre département, St-Maime se place à la 41^e place (55^e en 1975, 44^e en 1982). (A noter qu'il y a que 49 communes de notre département qui ont plus de 500 habitants).



1851 : 291	1911 : manque
1856 : 303	1921 : 508
1861 : 284	1926 : 548
1866 : 305	1931 : 643
1872 : 317	1936 : 441
1876 : 408	1946 : 543
1881 : 394	1954 : manque
1886 : 410	1962 : manque
1891 : 305	1968 : 374
1896 : 369	1975 : 280
1901 : manque	1982 : 417
1906 : 503	1990 : 528

entreprise CURNIER & Cie

11, Rue Louis-Andrieux - Le Fontenais - B.P. 6 - 04300 FORCALQUIER

92.75.01.65

Fax 92.75.21.42

BÂTIMENTS
ET TRAVAUX PUBLICS
BÉTON PRÉT À L'EMPLOI
PRÉFABRICATION LÉGÈRE



SIMC

ZONE INDUSTRIELLE - BD. ST. JOSEPH - 04100 MANOSQUE
TEL: 92 87 64 05 (lignes groupées) - TÉLÉCOPIE : 92 72 51 07
TELEX : SIMCMAT 405 851 F

LA MINE

Ci-après est reproduit le texte de présentation générale du document ébauché par la Commune de St-Maime "Avant-projet d'Aménagement des Anciens bâtiments de la Mine Saint-Maime-Bois d'Asson".

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Depuis quelques années, la Commune de St-Maime, en étroite collaboration avec l'Association "L'OEUVRE AU NOIR" s'intéresse à la sauvegarde et la promotion de la mémoire ouvrière des mineurs des mines de St-Maime - Bois d'Asson.

D'initiatives diverses : publication d'ouvrages, réalisation d'expositions, recueil d'éléments muséographiques, est née l'idée de créer sur la commune un lieu permanent d'animation.

En 1988, l'oeuvre au Noir proposait de faire réaliser, dans le cadre de leur formation, aux étudiants en architecture de Versailles, sous la direction de M. BOCCANFUSO, Architecte, une étude sur la réhabilitation des bâtiments de l'ancienne mine. Cette étude, dont vous pourrez prendre connaissance dans ce document, a permis la réalisation de maquettes et d'une exposition pouvant préfigurer l'aménagement du site.

Dans ce lieu pourraient voir le jour : un musée de la mine, une salle d'exposition et de spectacle, des ateliers, des logements, etc...

Le travail des étudiants en architecture n'avait pas pour but de faire un chiffre précis de cette opération. Des divers éléments recueillis, une dépense de deux millions cinq cent mille francs devrait permettre à terme la réalisation de l'ensemble du projet.

L'acquisition des bâtiments et des terrains (300.000 F), voir évaluation des domaines et promesse de vente) serait à réaliser dans les meilleurs délais.

A ce stade, une étude technique et de faisabilité permettra de préciser les coûts, la hiérarchisation des travaux. La création d'une voie reliant le site au village et la mise hors d'eau des bâtiments constituerait une deuxième étape.

Ces deux étapes réalisées, l'opération pourrait se dérouler au rythme des financements obtenus.

A noter que la zone de la mine a donné lieu, lors de la révision du P.O.S. en 1989, à un classement permettant ces réalisations :

Qu'une partie des terrains fait partie de la Réserve Géologique,
Qu'actuellement les bâtiments ont été loués à titre précaire à un agriculteur pour abriter un troupeau de moutons et un stockage de paille.

L'importance du projet, la faiblesse des ressources de la commune, nous conduisent à penser que sans aides extérieures, sans partenaires la commune ne sera pas en mesure de mener à bien une telle réalisation dont l'intérêt nous semble dépasser le cadre communal (lieu complémentaire sur un plan culturel et touristique au Centre Astronomique de St-Michel-l'Observatoire).

Aussi ce document est pour nous le moyen de faire connaître ce projet, de contribuer à le faire vivre.

Il est fait à l'intention de l'Etat, des Collectivités Territoriales (Conseil Général, communes voisines intéressées au projet), d'entreprises susceptibles de participer à sa concrétisation.

Il n'est ni un document technique, ni une demande "en règle" de subvention, mais le moyen d'attirer l'attention de "décideurs" potentiels, de susciter questionnement et demande d'informations.

Le sauvegarde des Mines des Alpes de Haute-Provence en dépend.
Yves AIGUIER : Maire de St-Maime.

St-Maime, le 12/1/91,

MINEURS

Edmond Nuclo ancien mineur de la mine de Saint-Maime, où il a travaillé jusqu'à l'âge de 19 ans, réside actuellement dans la Loire 22 rue des Essarts à Mably 42300. Parmi ses souvenirs, il a écrit ce très beau poème intitulé "Des yeux qui brillent dans le noir" dont nous avons utilisé quelques vers dernièrement. Plusieurs mineurs de Manosque, et même Gardanne ayant émis le vœu de le lire dans son intégralité, nous vous l'offrons aujourd'hui. Mais nous ne saurons trop leur conseiller d'acquérir le remarquable ouvrage de Pierre Bonnet duquel il est tiré, et disponible dans les librairies de notre ville.



Quand ils sortaient la nuit par la cage du puits,
Ces forçats du travail, ces visages noircis.
Ils marchaient dans le soir, la lune était cachée.
On n'apercevait d'eux que les yeux qui brillaient.
J'étais jeune en ce temps et les ans ont passé,
Il est des images que je n'ai oubliées.
Ils piochaient accrochés, dans les veines étroites.
Nus, couchés, repliés ; l'atmosphère était moite.
Une seule lueur dans le noir du charbon :
La lampe de mineur accrochée à leur front.
Le voile soutenu par des rondins de bois,
Retenait l'attention du mineur aux abois,
Il devait détailler au moindre craquement
Pour n'être pas broyé ou enterré vivant.
Ces martyrs de la nuit que la mine a trahis
Qui n'ont plus vu le jour, qu'ils ont lez à sortir.
Un grand et beau garçon, emigré récemment,
Que le grisou tua, il avait dix sept ans.
Et cet homme au grand cœur qui était mon ami
Que le gaz a surpris, car il était petit.
C'est lui qui me donnait, presque chaque matin,
Un beau fruit, qu'il cueillait dans ses vergers Volxiens.
Ce cheval qui mourut dans un éboulement
Et finit dépecé près du chevalement.
Ils s'appelaient Biggi, Iranzo, Bugoslav
D'origine italienne, espagnole ou bien slave
Et Giraud, Méritan. Ils se sont bien battus
Dans des grèves payantes, des causes perdues.
Puis la mine a fermé faute de rendement.
Certains en ont pleuré comme de vieux amants.
Ceux qui ont survécu le dos perclu d'arthrose
Après quelque repos sont morts de silicose.
À ceux que j'ai connus, tous les gens de Saint Maime
Les morts et les vivants, je dédie ce poème.
Ces visages tout noirs dont seuls les yeux brillaient
Qui allaient dans le soir rejoindre la cité
Excepté quelques-uns lisent ces vers maudits
Dorment depuis longtemps dans l'éternelle nuit.

L'album de la mine

Pierre Bonnet.

Recueil de photographies et de témoignages des mines du bassin Forcalquier-Manosque.

Préface Yves Aiguier.



Edition l'Oeuvre au Noir.

CARROSSERIE - PEINTURE

Dépannage toutes marques
Pare-Brise - Passage au marbre

Michel DESSAUD



Les Jeudis 14h00 - VENDREDIS 17h00 - SAMEDI 14h00 - TÉL. 04 92 79 58 89


**Electricité Générale
Plomberie - Chauffage**
DANIEL RAPUZZI & CLAUDE CHAIX
Tél. 04 92 79 53 32
04300 SAINT-MAIME
TEL. (04) 92 79 51 70

SARL Garage de la gare

MAURO et FILS

Mécanique générale, tôlerie, peinture
04300 SAINT-MAIME

Tél : 92 79 50 70

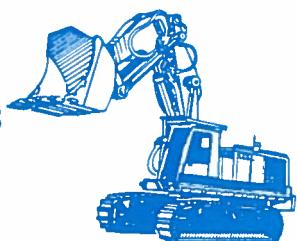
Carrière

La Roche Amère

Sables et Graviers

VILLENEUVE -

Tél. 92.78.40.62



STM NERVI MANOSQUE : 92.72.25.06

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ENTREPRISE VALÉRO

TERRASSEMENTS - ADDUCTIONS D'EAU
ASSAINISSEMENT - GÉNIE CIVIL

13, rue Cabre d'Or - 04130 VOLX
Tél. domicile et bureau 92.78.41.74
entrepôts et atelier 92.78.42.89

SPEC

St PROVENÇALE ÉLECTRONIQUE-ÉLECTRICITÉ et CANALISATIONS

Joël BRIANO

Réseaux ruraux et urbains
Poste MT/BT
Éclairage public
Automatisme
Électricité industrielle

88, route des Gorges
83560 VINON-SUR-VERDON

92 78 80 13 - 92 78 84 20
Télécopie 92 78 93 50

SOCIETE **R. CHAILLAN** Routes et Travaux Publics

- Enrobé à chaud et froid
- Sol sportif synthétique
- Sol industriel
- Court de tennis
- V.R.D. Lotissement
- Étanchéité Canal

Route Nationale 100
FORCALQUIER

Tél. 92 75 04 86 / 92 75 03 89
Télécopie 92 75 22 86



Siprial
Z.A. LE FOSSON
04300 ST-MAIME
Tél. 92.79.59.00
Alimentation naturelle

RESTAURANT-POISSONNERIE

La Marée Basse



Spécialités : Bouillabaisse
(sur réservation 48 h)
Plateau de fruits de mer

Bd La Tourette Tél. 92.75.25.98
04300 FORCALQUIER



GROUPAMA

LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
SAMDA SORAVIE

LES SPECIALISTES DE L'ASSURANCE
DU MONDE AGRICOLE ET RURAL

Caisse locale de St-Maime et Dauphin
Madame RAPUZZI Marie-Claude
La Folatière ST-MAIME - Tél. 92.79.51.70
Fax 92.75.21.42



GILLI CARBURANTS

Gaz - Lubrifiants
Pneus - Entretien chaufferies
MANE - 04300 FORCALQUIER - Tél. 92 75 04 59 et 92 75 21 43

PRODUITS PÉTROLIERS
PNEUS Concessionnaire
elf antargaz



Alpes Location Services

R.N. 96 - Route de Sisteron
04100 MANOSQUE

92 72 60 96

«Le plus grand choix du Département»

LOCATION - VENTE - REPARATION - MATERIEL

Bâtiment
Nettoyage
Peinture

Maçonnerie
Electroportatif
Décoration

Echafaudage
Motoculture
Minipelle

Etc.

PROFESSIONNEL * PARTICULIER